

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL124

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 6

Compléter l'alinéa 20 par les mots :

« de ces données ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.